Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle FONDS NATIONAL DE SOUTIEN À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE
ayant son siège social à l'adresse 5, RUE PLAETIS, L-2338 LUXEMBOURG
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro J117
(à biffer si non applicable), représentée par Guy DALEIDEN,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Guy DALEIDEN	Nom:	
Fonction:	DIRECTEUR	Fonction:	
Date:	26-06-2024		
Cachet:			

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture